

VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2026/218/DEL/1.1

Séance du 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 19 h 30, se sont réunis à la salle du carrosse Mairie de EU, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de Monsieur DEVOGELAERE Robin Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. DEVOGELAERE Robin, Mme CAVALLO – DUMONT Maria-Cristina, M. QUENTIN Frédéric, Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, M. ROBIN Stéphane, M. GRANDSERT Thierry, Mme DIOT Sylvie, Adjoints Mme LEPINETTE-RIOUX Corinne, Mme LAFOLIE Sandra, M. PADE Ludovic, Mme CUFFEL Virginie, M. BOINET Yves, Mme DIEPPOIS Anthéa, M. DUCROIX Philippe, M. LEROUX Jean-Louis, Mme FERMENT Jenny, Mme ALIGON Stéphanie, M. LE DU Alain, Mme PENNELLE-OLIER Véronique, Mme BRIFFARD Claudine, M. Sébastien GODEMAN, M. LLOPEZ Laurent, Mme VANDENBERGHE Isabelle.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. ADAM Hervé par Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, Mme MOULIN José par M. DEVOGELAERE Robin, M. CASTELOT Christophe par M. GRANDSERT Thierry, M. BARBIER Michel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DUJEANCOURT Anne par M. GODEMAN Sébastien, M. ACCARD Stéphane par Mme VANDENBERGHE Isabelle.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : Mme FERMENT Jenny.

Date de convocation : 29 mai 2026	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 23	Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES, ASSISTANCE TECHNIQUE A LA GESTION DES REPAS ET MISE A DISPOSITION D'UN CHEF GERANT POUR LES CANTINES SCOLAIRES – ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la ville d'EU a lancé un appel d'offres ouvert concernant le marché de la restauration scolaire.

La Commission d'Appel d'Offres, qui s'est réunie le 27 mai 2026, pour l'analyse des candidatures et des offres, a retenu l'entreprise DUPONT RESTAURATION (62820 LIBERCOURT) comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité.

La durée initiale du marché est de 1 an à compter du 1er septembre 2026. Il est reconductible 2 fois par reconduction expresse pour la même durée.

Les prix de l'appel d'offres sont les suivants :
- Repas maternels : 2,53 € HT soit 2,67 €



- Repas primaire : 2,63 € HT soit 2,78 €
- Repas adulte : 2,93 € HT soit 3,09 €

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée délibérante de retenir l'entreprise DUPONT RESTAURATION conformément aux conditions énumérées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord pour la passation du marché,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,

Robin DEVOGELAERE



La secrétaire de séance,

Mme FERMENT Jenny

